



## **RAPPORT SUR LA POLITIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE EN 2013**

**Présenté au conseil municipal lors de la séance du 19 juin 2014**

**SOMMAIRE**

INTRODUCTION.....	3
Finalité 1 : Lutter contre le changement climatique.....	4
A. Objectif 1 : Promouvoir et participer au développement des pratiques de mobilités durables.....	4
B. Objectif 2 : Maîtriser les consommations énergétiques et encourager l'utilisation des énergies renouvelables.....	7
C. Objectif 3 : Aménager des quartiers « durables » .....	9
Finalité 2 : Vivre, travailler et étudier à Sceaux.....	11
A. Objectif 4 : Renforcer et promouvoir l'économie locale .....	11
B. Objectif 5 : Maintenir une dynamique de vie et d'habitat.....	13
C. Objectif 6 : Développer les actions de solidarité auprès des Scéens.....	13
D. Objectif 7 : Développer et valoriser les activités sportives et culturelles .....	16
E. Objectif 8 : Sensibiliser et impliquer les scéens et les acteurs du territoire dans le développement durable.....	16
Finalité 3 : Valoriser l'identité urbaine et la qualité architecturale et paysagère.....	18
A. Objectif 9 : Préserver et affirmer la qualité des espaces publics.....	18
Finalité 4 : Préserver les ressources naturelles et limiter les pollutions.....	20
A. Objectif 10 : Préserver, valoriser et sensibiliser à la biodiversité locale.....	20
Finalité 5 : Sceaux, Ville exemplaire .....	22
A. Objectif 11 : Le développement durable au cœur de l'activité des services de la Ville .....	22
B. Objectif 12 : La Ville élabore son diagnostic territorial de développement durable ...	22
C. Objectif 13 : La Ville construit, rénove et réhabilite écologiquement.....	23
D. Objectif 14 : La Ville réalise son plan de déplacement d'administration .....	23
E. Objectif 15 : La Ville privilégie l'utilisation de modes de transport doux pour les déplacements professionnels .....	24
F. Objectif 16 : La Ville obtient des reconnaissances en matière de développement durable .....	26
G. Objectif 17 : La Ville mobilise les habitants et les acteurs du territoire .....	27
H. Objectif 18 : La Ville attentive au bien-être de ses agents.....	28

## INTRODUCTION

La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 oblige toutes les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants à élaborer un rapport annuel sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable. La ville de Sceaux a décidé de conduire cette démarche de façon volontaire, n'étant pas soumise à l'obligation réglementaire.

Le présent rapport de développement durable recense diverses actions menées par la ville de Sceaux en matière de développement durable et dans le cadre de ses compétences. Il met en lumière le travail engagé depuis plusieurs années par la collectivité, valorisant ainsi les efforts réalisés par les services et il renforce le dialogue interne. A destination également des scéens, ce document leur permet de rester actifs et de s'informer sur les projets et actions menés. Il permet en ce sens de se projeter dans l'avenir du territoire.

Comme le stipule l'article L. 110-1 du Code de l'environnement, les actions menées par la Ville ont vocation à répondre aux cinq finalités du développement durable, à savoir :

- ✓ la lutte contre le changement climatique
- ✓ la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- ✓ la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- ✓ L'épanouissement de tous les êtres humains
- ✓ une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

A la différence d'un rapport d'activité annuel, ce rapport présente succinctement les actions menées et les évalue à partir de données disponibles et d'indicateurs prédéfinis. Il est structuré au regard des quatre finalités du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), issu du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville :

- ✓ Lutter contre le changement climatique
- ✓ Vivre, travailler et étudier à Sceaux
- ✓ Valoriser l'identité urbaine et la qualité architecturale et paysagère
- ✓ Préserver les ressources naturelles et limiter les pollutions

A ces quatre parties s'ajoute une dernière finalité, mettant en avant l'exemplarité de la Ville en matière de développement durable, par des actions menées plus particulièrement au sein des services.

Les années à venir et la poursuite de l'action de la Ville permettront de renforcer l'effort engagé pour la stratégie de développement durable municipale.

## Finalité 1 : Lutter contre le changement climatique

### A. Objectif 1 : Promouvoir et participer au développement des pratiques de mobilités durables

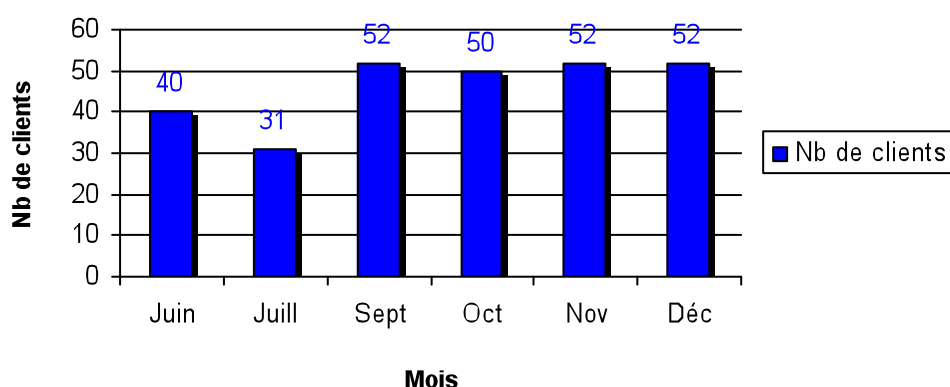
#### L'arrivée du Triporteur à Sceaux

Dans la continuité de sa politique active en faveur du développement de la pratique du vélo, la ville de Sceaux accueille depuis juin 2013 et à raison de deux dimanches par mois l'activité du Triporteur, atelier itinérant de réparation de vélos. Ainsi, les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois les Scéens peuvent bénéficier des compétences du Triporteur pour l'entretien et la réparation de leur vélo, qu'il s'agisse d'un vélo traditionnel ou d'un vélo à assistance électrique, et cela à moindre coût.

#### ➤ Résultats

Au total, entre juin et décembre 2013, le Triporteur est intervenu sur les vélos de **277** personnes. Il a effectué **12** permanences à Sceaux avec une moyenne de **23** clients par permanence<sup>1</sup>.

#### Evolution de la fréquentation du Triporteur en 2013



#### L'opération « Sceaux vélo campus »

Toujours dans l'optique de promouvoir les déplacements à vélo sur son territoire, la ville de Sceaux a mis en place en 2011 l'action « Sceaux vélo campus », destinée aux étudiants de son territoire. L'objectif de cette action est de mettre à disposition des étudiants de Sceaux des vélos achetés par la Ville, et cela dans un souci de proposer une alternative à la voiture particulière mais aussi en vue de marquer la volonté de mieux intégrer les étudiants dans la cité, suivant la démarche de « campus urbain » promue par la Ville.

---

<sup>1</sup> Ces chiffres ne prennent en compte que les clients ayant acheté ou fait réparer leur vélo pour un montant supérieur à 5 euros.

Jusqu'en 2013, seuls les étudiants de l'IUT de Sceaux pouvaient bénéficier de ce service. Ainsi, dans l'objectif d'offrir cette possibilité à l'ensemble des étudiants présents sur son territoire, la Ville a fait l'acquisition à l'été 2013 de 8 nouveaux vélos logotés « Sceaux campus ». Et, à la rentrée 2013, la ville de Sceaux a de nouveau signé une convention avec l'association AECIS de l'IUT, et pour la première fois elle a signé une convention avec l'association Glisse&Ecotrips de l'EPF.

➤ *Résultats*

En juillet 2013, la Ville a fait l'acquisition de **8** vélos traditionnels supplémentaires ce qui porte la flotte de vélos à disposition des étudiants à **18** (soit à terme 6 vélos par établissement universitaire).

Fin 2013, **3** vélos étaient loués par des étudiants de l'IUT et **6** par des étudiants de l'EPF, soit au total 9 vélos de loués en l'espace de 3 mois sur les 18 mis à disposition.

➤ *Perspectives*

- Associer la Faculté Jean Monnet à la démarche Sceaux vélo campus afin que les étudiants des 3 pôles universitaires du territoire puissent bénéficier de la location d'un vélo.

### Encourager le passage à la mobilité électrique

La Ville encourage depuis plusieurs années la pratique du vélo sur son territoire mais elle se heurte également à certaines difficultés, notamment liées à la topographie du territoire. Pour y remédier, les vélos à assistance électrique (VAE) peuvent être une réponse adaptée. En 2011, par délibération du 31 mars 2011, elle a ainsi mis en place une subvention à destination des Scéens pour l'acquisition d'un VAE.

La première année d'expérimentation s'est vue accorder une subvention pour l'achat d'un VAE à hauteur de 20% du coût d'achat TTC, et plafonnée à 300€. Forte de son succès, la Ville a décidé en 2013 de reconduire cette subvention pour une troisième année, l'élevant cette fois-ci à 20% du coût d'achat TTC, plafonnée à 200 €.

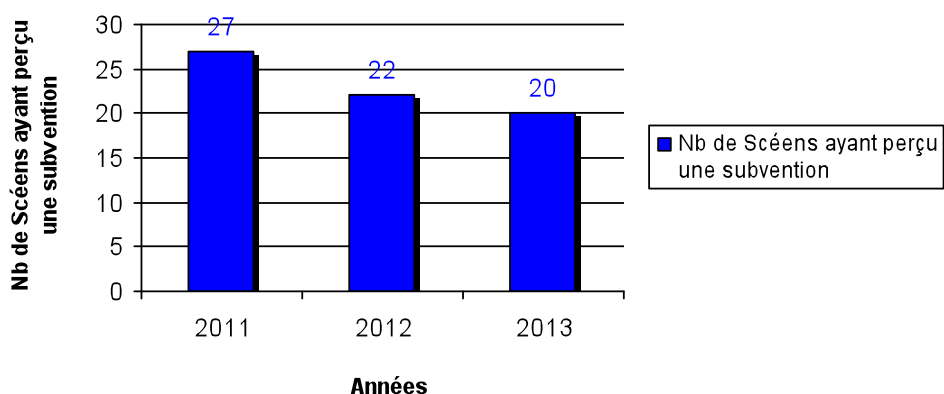
La Ville encourage de manière globale le passage à la mobilité électrique puisqu'en complément des VAE, elle s'est également attachée à mettre en place le service Autolib' sur son territoire. Autolib' constitue le premier service public d'automobiles électriques en libre service. Depuis sa création en décembre 2011, la Ville compte aujourd'hui quatre stations actives sur cinq prévues à l'origine.

➤ *Résultats*

*Subvention VAE :*

Au total, **20** Scéens ont bénéficié d'une subvention pour l'achat d'un VAE entre janvier et décembre 2013, ce qui représente un montant total de **3 916,60 € TTC**.

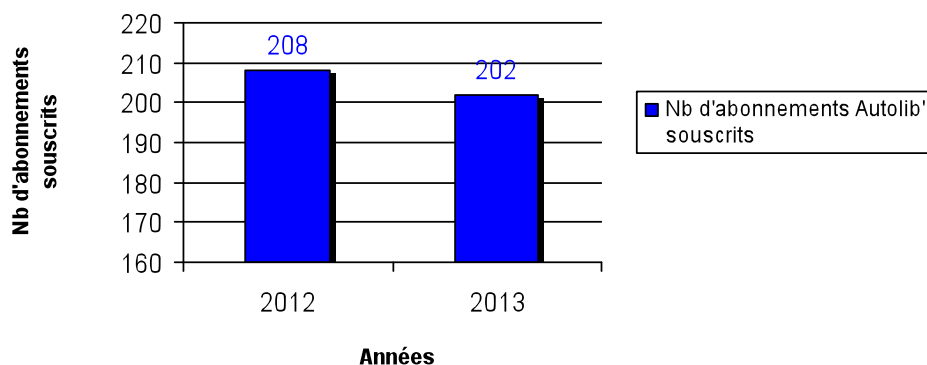
**Evolution du nombre de subventions accordées pour l'achat d'un VAE**



*Service Autolib' :*

Au total en 2013, **202** abonnements Autolib' ont été souscrits par les Scéens dont **103** abonnements d'une durée de 1 an, **14** d'une durée de 1 mois, **22** d'une durée d'1 semaine et **59** d'une durée d'1 journée.

**Evolution du nombre d'abonnements Autolib' souscrits par les Scéens**



➤ *Perspectives*

- Aménager une cinquième station Autolib' à Sceaux.
- Etudier la possibilité d'obtenir un abonnement Autolib' pour les déplacements professionnels des agents de la Ville.
- Etudier la possibilité de mettre à disposition des agents de la Ville sur subvention pour l'achat d'un VAE.

### La solution « carapattes »

Depuis mai 2010 et avec le soutien de la Ville, les parents d'élèves de l'école du Petit-Chambord ont mis en place carapattes, un pédibus permettant de confier ses enfants à des parents accompagnateurs chargés de les conduire jusqu'à l'école à pied.

#### ➤ *Résultats*

En 2013, on dénombre **1** ligne « carapattes » sur l'école du Petit Chambord concernant entre **18** et **21** enfants et **2** parents accompagnateurs par jour.

#### ➤ *Perspectives*

- Développer le dispositif « carapattes » sur le reste des écoles de la ville de Sceaux, soit 3 groupes scolaires au total (les Clos Saint Marcel, le Centre et les Blagis).

## **B. Objectif 2 : Maîtriser les consommations énergétiques et encourager l'utilisation des énergies renouvelables**

### La thermographie aérienne

La thermographie aérienne infrarouge est une technique qui permet de déterminer sur une toiture donnée le niveau de déperdition de chaleur, qu'il s'agisse d'un bâtiment public ou privé. Avec 30% des déperditions de chaleur, la toiture constitue la première source de déperdition dans les bâtiments mal isolés et non étanches.

La thermographie aérienne est tout d'abord un outil de sensibilisation du grand public aux déperditions d'énergie par les toitures, dans la mesure où elle rend visible sous forme de couleurs les déperditions qui sont normalement invisibles. Six couleurs sont utilisées, chacune correspondant à un niveau de pertes énergétiques, allant du bleu foncé pour symboliser les faibles déperditions énergétiques au rouge pour symboliser les plus élevées. Elle représente également un outil d'aide à la décision pour engager des travaux d'isolation. A ce titre, elle nécessite une interprétation par un professionnel thermicien, rôle mené en partie par les conseillers de l'Espace info Energie et habitat qui ont pour mission d'interpréter les résultats auprès des collectivités et des particuliers.

#### ➤ *Résultats*

Dans le cadre de son agenda 21 communautaire, la CAHB a fait réaliser par le Laboratoire National de Métrologie et d'essais (LNE) une thermographie aérienne du bâti de l'ensemble de son territoire. Un avion, équipé d'un scanner infrarouge, a ainsi survolé la ville de Sceaux les nuits des 4 et 5 mars 2013 afin d'enregistrer les données. Les données récoltées ont ensuite été analysées et restituées sous forme cartographique. Et, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013 le conseiller Info Energie et Habitat de la CAHB met à disposition des habitants de Sceaux ces résultats dans le cadre des permanences organisées à l'Hôtel de Ville.

#### ➤ *Perspectives*

- Organiser une journée de restitution des résultats de la thermographie aérienne auprès du grand public.

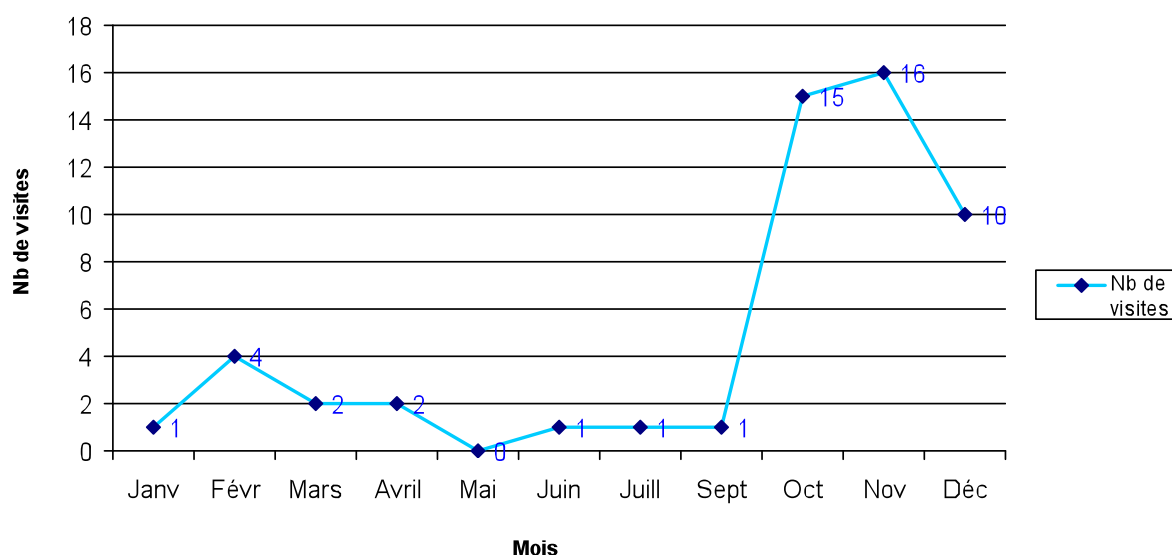
### L'Espace Info Energie

Pour répondre aux questions en matière d'énergie et d'habitat, la Communauté d'agglomération créée en 2011 un espace Info Energie Habitat. Destinées aux particuliers propriétaires, copropriétaires ou locataires mais également aux artisans et commerçants, ces permanences sont gratuites et ont lieu à l'hôtel de ville de Sceaux tous les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois.

#### ➤ Résultats

En 2013, on dénombre au total la tenue de **22** permanences espace info énergie et le recensement de **53** visites contre seulement 28 en 2012.

**Fréquentation des permanences EIE à Sceaux en 2013**



Le graphique ci-contre montre une certaine régularité du nombre de visites. On observe néanmoins une augmentation de la fréquentation des permanences EIE à l'approche de l'hiver, soit à compter d'octobre 2013. A noter également que cette augmentation peut être expliquée par la restitution des résultats de la thermographie aérienne, proposée aux Scéens dès le mois d'octobre.

### Engager une réflexion participative avec les copropriétés

L'une des priorités d'action depuis 2011 a été d'engager une réflexion avec les copropriétés ayant pour objectif de s'attacher à leurs préoccupations d'un point de vue général mais aussi environnemental. La mise en place de réunions régulières à destination des conseils syndicaux permet d'informer et de sensibiliser les copropriétaires aux questions énergétiques (nouvelles réglementations en vigueur, aides financières disponibles, travaux d'économies d'énergie, acteurs à mobiliser...).

#### ➤ Résultats

Fin 2013, on dénombre la mise en place de **2** réunions à destination des copropriétés :

- En mai 2013, une réunion centrée sur les aides mobilisables en matière de travaux de rénovation énergétique, ayant réuni **21** participants.
- En décembre 2013, une réunion relative à la thermographie aérienne, opération pilotée par la CAHB, ayant réuni **17** participants.



### Rénover l'éclairage public

L'éclairage public représente près de 50% de la consommation d'électricité des communes et la première source de nuisances lumineuses du fait d'équipements anciens ce qui peut entraîner des troubles pour les habitants et nuire à la biodiversité. Diminuer la consommation d'énergie liée à l'éclairage public aura donc un impact économique, social et environnemental immédiat, d'autant plus qu'elle représente une dépense importante pour les collectivités.

#### ➤ *Résultats*

Face à ce constat, la ville de Sceaux a engagé une démarche de rénovation de l'éclairage public à compter de 2008 avec des premiers travaux de rénovation sur la rue de Bagneux.

Dans la poursuite de cet effort, elle s'est attachée en 2013 à la rénovation de l'éclairage public dans le quartier Marne Musiciens avec la mise en place d'un dispositif de variation de puissance à l'armoire sur les rues Saint-Saens, Claude Debussy, Mozart, Massenet, Georges Bizet et l'avenue Jean Jaurès. En effet, les armoires de variation permettent de protéger les luminaires et de moduler leur puissance en fonction des rythmes du quartier. Enfin, sur le sentier de la Tour la Ville a procédé à l'intégration de leds dans le dispositif d'éclairage public ce qui devrait permettre d'économiser jusqu'à 70% d'énergie.

#### ➤ *Perspectives*

- Poursuivre la démarche de rénovation de l'éclairage public et enclencher des travaux dans le quartier du Parc avec la mise en place d'un dispositif de variation de puissance à l'armoire sur les avenues Lulli, Jean Racine, De Malezieux, Arouet, et l'avenue de la Duchesse du Maine.
- Procéder à la rénovation de l'éclairage public sur le sentier de l'Yvette par la mise en place de dispositifs plus économes en énergie.

### **C. Objectif 3 : Aménager des quartiers « durables »**

#### Le projet d'aménagement du quartier des Quatre-Chemins

Dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la ville de Sceaux a identifié quatre secteurs de projet stratégiques par leur positionnement géographique (proche des gares et/ou des pôles de centralité), sur lesquels elle souhaite engager une démarche d'aménagement sous la forme de quartiers dits « durables ». Il s'agit de valoriser durablement des opportunités foncières et d'apporter une réponse solidaire aux besoins en logements de la région Ile-de-France, ainsi qu'aux besoins de la ville et de ses habitants, en matière de services et de commerces de proximité. Ces quatre secteurs dont il est question sont : « Quatre-Chemins », « Albert 1<sup>er</sup> », « Place du Général De Gaulle » et « Petit Chambord ».

A l'heure actuelle, les études ont essentiellement porté sur le secteur des « Quatre Chemins », situé aux abords de la gare Robinson. Ce projet d'aménagement a vocation à renforcer l'offre commerciale et de services existante avec le développement d'une dizaine de commerces de proximité supplémentaires, la création d'un centre de télétravail, l'implantation d'un hôtel artisanal et de locaux pour jeunes entrepreneurs, l'installation d'un équipement public d'intérêt intercommunal, et la création de 550 nouveaux logements (dont 150 reconstruits).

Toujours en lien avec le projet, la Ville a également pour ambition de réaménager des espaces publics structurants à l'échelle du quartier en vue de réaliser une trame piétonne. Dans un souci de développement des circulations douces, la Ville prévoit aussi l'implantation de parkings pour les vélos. Enfin, elle travaillera sur la rénovation de la gare Robinson, atout majeur pour le quartier du fait de sa localisation géographique, avec pour but d'en améliorer l'accessibilité et le confort.

A terme, le projet des « Quatre Chemins » reflétera une véritable qualité urbaine, paysagère et environnementale. La modification du PLU a d'ailleurs été approuvée en ce sens en décembre 2012.

➤ *Résultats*

En 2013, la ville de Sceaux a poursuivi le projet d'aménagement du quartier des Quatre-Chemins avec l'engagement de nouvelles études pour la programmation des espaces publics du secteur, visant notamment le réaménagement du pôle de la gare Robinson. L'objectif de cette démarche est d'améliorer les conditions de transport des voyageurs grâce au réaménagement des abords de la gare, à l'extension de l'accès ouest à la gare (avenue Jules Guesde) et à la création d'une gare routière à l'ouest des voies du RER. La place de la gare, qui à l'heure actuelle est largement occupée par les bus, deviendrait ainsi un espace public urbain dédié en majeure partie aux piétons.

En parallèle, la ville de Sceaux a également engagé en 2013 une démarche environnementale pour le projet urbain des Quatre-Chemins avec pour objectif principal la réalisation d'un éco-quartier adapté au territoire de la ville. Grâce au concours d'un bureau d'études, des cibles environnementales inspirées du référentiel HQE ont ainsi été identifiées avec pour finalité la définition d'une stratégie environnementale à mener tout au long des constructions :

- Pour tous les permis de construire déposés avant 2017, la Ville exigera des constructeurs l'obtention du label Effinergie+
- Pour tous les permis de construire déposés après 2017, la Ville exigera des constructeurs l'obtention du label Bepos Effinergie.

➤ *Perspectives*

- En 2014, la Ville procédera à la mise en œuvre de trois lots opérationnels (lots n°1, 2 et 5)

## Finalité 2 : Vivre, travailler et étudier à Sceaux

### A. Objectif 4 : Renforcer et promouvoir l'économie locale

#### La Ville s'engage dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

L'économie sociale et solidaire est une notion nouvelle qui caractérise les structures (associations, coopératives, mutuelles, fondations) qui fonctionnent sur un principe d'égalité des personnes, de solidarité entre membres et d'indépendance économique. Cette vision de l'économie s'inscrit dans les principes du développement durable dans le sens où elle se veut sociale et solidaire et, replace l'humain au cœur des préoccupations économiques.

Au regard des principes qui fondent l'ESS, la ville de Sceaux a souhaité développer sur son territoire des initiatives en lien avec l'ESS mais aussi poursuivre les premières démarches engagées avec la création de l'AMAP et l'aménagement d'un jardin partagé.

#### ➤ *Résultats*

La ville de Sceaux a participé au mois de l'ESS en novembre 2013 avec la tenue de **3** manifestations pour faire découvrir aux Scéens cette thématique nouvelle : une exposition pédagogique sur l'ESS, une table ronde ayant réuni 7 acteurs de l'ESS dont 3 acteurs Scéens et, une conférence sur les Sociétés Coopératives et Participatives (SCOP).

Par ailleurs et par délibération du conseil municipal du 3 octobre 2013, la ville de Sceaux a décidé d'adhérer à l'Atelier qui est un centre de ressources régional en matière d'économie sociale et solidaire.

#### ➤ *Perspectives*

- Réaliser un état des lieux du territoire en matière d'économie sociale et solidaire afin de mieux connaître les activités solidaires et les acteurs présents sur le territoire ainsi que les ressources à mobiliser pour développer de nouvelles actions en faveur de l'ESS.

#### La conciergerie numérique

Dans le but de s'adapter au rythme de vie et aux contraintes des Scéens actifs, la ville de Sceaux a décidé de mettre en place une conciergerie numérique.

La première étape a été franchie en juillet 2012 avec l'aménagement d'une borne Cityssimo de la Poste aux abords de la gare RER Robinson. Le principe est simple puisqu'il suffit de s'inscrire sur le site Internet [www.cityssimo.fr](http://www.cityssimo.fr) pour recevoir un pass Cityssimo et ensuite, il ne reste qu'à passer commande directement auprès des commerçants de la ville et se faire livrer en Cityssimo à n'importe quelle heure de la journée puisque la borne est accessible depuis la rue. L'arrivée de la commande est alors annoncée par la réception d'un SMS ou d'un e-mail.

La deuxième étape a été franchie en octobre 2013 avec la création du site Internet [www.sceaux-shopping.com](http://www.sceaux-shopping.com), réelle boutique virtuelle où les produits proposés par les commerçants de Sceaux sont exposés. Les Scéens peuvent ainsi passer commande depuis leur ordinateur ou leur smartphone et récupérer leur commande soit directement chez le commerçant, soit le faire livrer en Cityssimo soit le faire déposer dans un point relais ayant une amplitude horaire supérieure aux heures classiques. La Poste assure la collecte des produits achetés et leur dépose en consigne Cityssimo.

➤ *Résultats*

Au total fin 2013, le site Internet dédié à la conciergerie numérique a reçu environ **15 000** visites depuis son lancement en septembre, soit en moyenne **130** visites par jour. **56** personnes ont créé un compte sur le site Internet et **130** paniers ont été dénombrés avec pour principaux produits commandés des articles de décoration pour la maison, du chocolat, des commandes en restauration rapide et en épicerie fine.

Concernant l'automate Cityssimo implanté à Sceaux depuis juillet 2012, en octobre 2013 on a dénombré **8,8** colis traités par jour alors qu'en octobre 2012 ils n'étaient que 3,3 par jour, soit une hausse de **62%** en 1 an.

➤ *Perspectives*

- Proposer la livraison à domicile.

### L'AMAP de Sceaux

L'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne « Sceaux et brouettes » a été créée début 2012. Par définition, son objectif est de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, c'est-à-dire une agriculture paysanne qui soit socialement équitable, écologiquement saine et économiquement viable.

Les Scéens peuvent ainsi acheter à un prix juste des produits d'alimentation de qualité, grâce à un partenariat qui s'établit entre eux et un agriculteur de proximité. Ils participent en ce sens à la sauvegarde et au développement de l'activité agricole locale dans le respect d'un développement durable.

➤ *Résultats*

**1** agriculteur provenant de Vernouillet dans les Yvelines intervient dans le cadre de cette AMAP.

Les consommateurs reçoivent **1** fois par semaine un panier contenant des produits de qualité, sachant que le contenu du panier va dépendre des produits arrivés à maturité et que ce dernier varie aussi suivant les saisons.

Au total fin 2013, on dénombre **48** adhérents contre 46 à la fin 2012. De plus, l'AMAP s'est vue accueillir **13** nouveaux adhérents sur l'année 2013 et **9** départs liés à des événements personnels (déménagements, mutations professionnelles...).

Enfin, contrairement aux années précédentes, l'AMAP a mis en place en 2013 une formule annuelle sans interruption estivale ce qui permet une fidélisation à l'agriculteur.

#### Favoriser la création d'un espace de télétravail

Dans le cadre du programme du secteur des Quatre Chemins, la Ville a exprimé son souhait que soit ouvert à Sceaux un centre de télétravail.

En 2013, des études se sont poursuivies en vue de mieux connaître les besoins et attentes des Scéens en la matière.

Ces études permettront de préciser l'espace de travail qu'il s'agit de réaliser :

- flexible, c'est-à-dire comprenant des espaces adaptés à différents besoins (salariés nomades, télétravailleurs, auto-entrepreneurs, étudiants stagiaires,...) , incluant une souplesse dans la répartition des jours et heures
- partagé : espace commun et collaboratif
- connecté : intégrant l'accès aux technologies de communication

Outre ses impacts en terme de développement économique, ce projet s'inscrit en cohérence avec les objectifs de la Ville en matière de mobilité, de préservation de l'environnement et de qualité de vie.

### **B. Objectif 5 : Maintenir une dynamique de vie et d'habitat**

#### L'allocation communale d'aide aux familles

La ville de Sceaux met à disposition des familles scéennes en difficulté une aide pour aider à la prise en charge des dépenses liées aux frais de scolarité, à la vie sportive et culturelle des enfants âgés de 6 à 25 ans. Les critères d'éligibilité relatifs à cette aide sont :

- Pour les familles, la domiciliation sur le territoire scéen et le quotient familial qui doit être inférieur ou égal à 492 euros
- Pour les enfants, l'appartenance à un établissement public ou privé de l'enseignement général.

#### ➤ *Résultats*

En 2013, ce dispositif a concerné **96** familles et **190** allocations communales ont été versées.

### **C. Objectif 6 : Développer les actions de solidarité auprès des Scéens**

#### Le dispositif « voisin-âge »

Portée par l'association « les petits frères des pauvres » et lancée en juin 2013, cette action a pour objectif de développer les rencontres entre générations et les solidarités de proximité. Pour ce faire, elle fait appel aux liens simples des amitiés de voisinage en mettant en relation les habitants d'un même quartier avec les personnes âgées.

Ces actions entre voisins se traduisent par des visites, de coups de téléphone pour prendre des nouvelles, des coups de main variés (faire les courses, accompagnement chez le médecin, bricolage, prendre soin d'un animal...).

➤ *Résultats*

Les rencontres sont favorisées, ce qui permet de lutter contre l'isolement et la solitude et ainsi d'améliorer le quotidien des Scéens.

Ainsi, à la fin de l'année 2013 on dénombre à Sceaux **5** voisineurs et **6** voisinés répartis dans les différents quartiers de la Ville. Le groupe des voisineurs est composé d'un retraité, d'une mère au foyer et de 3 personnes en activité professionnelle dont un jeune actif de 23 ans.

Le dispositif « Rencontrons nous »

Le dispositif « rencontrons nous » est un projet mis en place par la Ville en partenariat avec les EHPAD, le foyer logement et les enfants du centre de loisirs municipal. Il vise à organiser des rencontres entre les seniors et les enfants scéens, à favoriser les échanges inter établissements et à développer des partenariats avec des acteurs culturels locaux.

La finalité du projet est de favoriser le maintien du lien social, la solidarité entre les générations, l'ouverture des résidents vers de nouveaux horizons, cela à travers le partage d'activités culturelles et les contacts noués autour d'un moment convivial. Au niveau institutionnel, le projet permet d'instaurer de nouveaux espaces d'échanges de pratiques et de capitalisation des expériences entre les professionnels. Il favorise la création de passerelles entre les établissements et une plus grande ouverture de ceux-ci sur le territoire.

➤ *Résultats*

En 2013, les équipes ont proposé de se retrouver à la résidence Saint-Charles dans le cadre d'un après-midi festif pour se divertir autour de stands de jeux : d'adresse, de stratégie, de mémoire, de lettres. Des stands gaufres, barbe à papa, boissons, friandises ont également été répartis dans tout l'espace. Au total, **83** personnes (enfants + seniors) ont assisté à la manifestation « rencontrons nous », à savoir :

- 53 personnes âgées issues de 3 EHPAD (33 seniors de la résidence Saint-Charles, 8 de l'établissement Renaudin, et 4 des Imbergères)
- 8 personnes âgées venues par leurs propres moyens
- 22 enfants issus du club de loisirs

Ajouté à cela, des membres du conseil des aînés, des élus, des membres du personnel et des bénévoles étaient également présents à la manifestation.

➤ *Perspectives*

- En 2014, proposer cette rencontre au printemps autour d'un pique-nique champêtre organisé à Sceaux.

### Le service de restauration dédié aux seniors

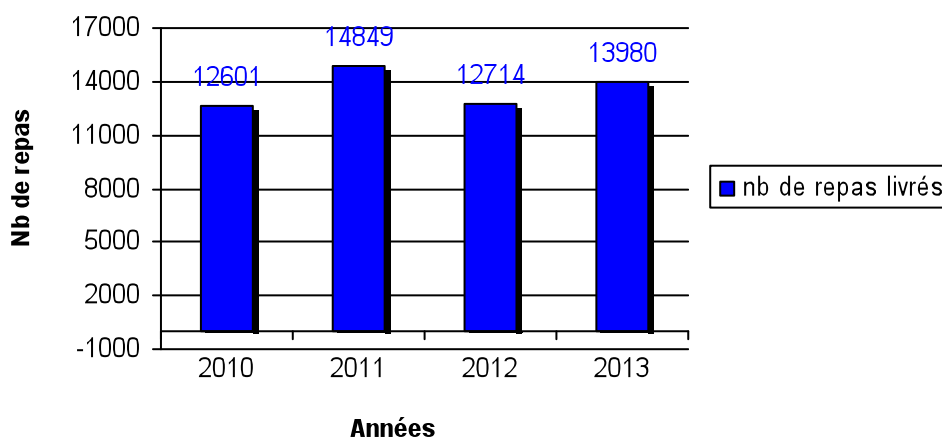
Le portage de repas, mis en place il y a plus de vingt ans sur Sceaux, contribue au maintien à domicile des personnes fragiles (personnes âgées, handicapées ou malades), leur évitant ainsi de devoir être placées dans des institutions spécialisées et donc en quelque sorte, d'être déracinées et de perdre leurs repères. Ainsi, la mise en place de ce dispositif vise à apporter à ces personnes un contact humain au quotidien, d'éviter les carences alimentaires tout en leur permettant de retrouver le plaisir de manger. A Sceaux, le service du portage de repas fonctionne 5 jours par semaine (du lundi au vendredi) et propose 2 repas (midi et soir). Les repas du samedi et du dimanche sont apportés le vendredi.

En complément et toujours à destination des seniors, un restaurant est mis à leur disposition, fonctionnant du lundi au samedi et servant uniquement des repas le midi.

#### ➤ Résultats

Concernant le service de portage de repas, en 2013, on dénombre en moyenne **38** livraisons par jour (soit 13 980 sur l'année et +10 % par rapport à 2012), qui concernent **60** personnes.

#### Evolution du nombre de repas livrés



Concernant le restaurant dédié aux seniors, en 2013, on dénombre **5 660** repas servis et **100** personnes ayant bénéficié au moins une fois de ce service de restauration.

#### D. Objectif 7 : Développer et valoriser les activités sportives et culturelles

La ville de Sceaux accompagne, soutient et favorise les actions visant à développer et à valoriser les activités sportives et culturelles pour l'ensemble de ses habitants. Ceci se traduit notamment :

- Par la mise en place de manifestations et de projets en lien avec la culture et le sport (actions valorisant l'offre sportive sur le territoire, les arts visuels, la musique, la tradition félibréenne, le patrimoine, le théâtre,...).
- Par des actions de soutien au mouvement associatif, tant d'un point de vue logistique (mise à disposition de salles, prêt de matériels, soutien à l'organisation de leurs événements) que d'un point de vue financier par l'octroi de subventions de fonctionnement contribuant à l'accueil des sportifs Scéens au sein des clubs.
- Par un partenariat conclu en décembre 2013 avec l'association « cultures du coeur » visant à lutter contre l'exclusion en permettant aux personnes en situation de précarité d'accéder à la culture. Dans ce cadre, la Ville met à disposition de ces personnes des places gratuites pour accéder à la salle de musculation et au cinéma.

##### ➤ Résultats

Au total, en 2013, la Ville de Sceaux a :

- Soutenu **21** associations sportives et **17** associations culturelles ou de loisirs, que ce soit par le biais de subventions ou bien par le biais de services logistiques afin de développer une offre qualitative et accessible à l'ensemble des habitants
- Organisé **3** manifestations sportives (le Cross, la fête du sport et la journée « vélo en ville ») et **26** manifestations culturelles (contre 25 en 2012)
- Enregistré **175 311** prêts à la bibliothèque municipale (contre 174 987 en 2012)
- Comptabilisé **81 985** entrées au Trianon (contre 76 672 en 2012).

#### E. Objectif 8 : Sensibiliser et impliquer les scéens et les acteurs du territoire dans le développement durable

##### La Ville sensibilise et mobilise les Scéens autour du développement durable

Dans l'optique de sensibiliser les Scéens aux problématiques de développement durable, la ville de Sceaux organise fréquemment des conférences et expositions sur des thématiques précises et elle met également en place de façon annuelle des journées, voire des semaines, consacrées au développement durable autant pour leur volet économique, social qu'environnemental.

##### ➤ Résultats

A Sceaux, en 2013, plusieurs manifestations autour du développement durable se sont déroulées, à savoir :

- La journée « vélo en ville », événement annuel visant à promouvoir la pratique du vélo en milieu urbain
- La fête des jardins, événement annuel organisé à l'initiative de la ville de Paris et visant à promouvoir la préservation de la biodiversité
- La semaine bleue, événement annuel visant à sensibiliser et à informer le grand public sur la question de la vieillesse : contribution des retraités à la vie économique, culturelle et sociale, difficultés rencontrées par les personnes âgées et, missions et projets des associations dédiées aux seniors.



- La semaine de la santé mentale, visant à informer le grand public sur les questions de psychiatrie et de santé mentale.
- La journée Economie Sociale et Solidaire (ESS), visant à informer et sensibiliser le grand public à cette notion en vue de mieux l'appréhender
- La soirée conférence-débat réalisée par l'Agence Française de Développement (AFD) sur les enjeux de la lutte contre le changement climatique
- La soirée ciné-débat « Des abeilles et des hommes » autour de la question de la préservation de la biodiversité, et plus spécifiquement de celle des abeilles
- La soirée ciné-débat « Serven, la voix de nos enfants », délivrant le regard d'une enfant de 12 ans sur la situation humanitaire et écologique de la planète.

➤ *Perspectives*

- Poursuivre l'organisation de conférences et expositions en lien avec le développement durable, en diversifiant les thématiques abordées.

La Ville sensibilise, avec l'appui de la CAHB, les écoliers au développement durable

Depuis plusieurs années, la Ville avec l'appui de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre sensibilise les enfants des écoles élémentaires au développement durable par le biais d'ateliers portant sur différents thèmes :

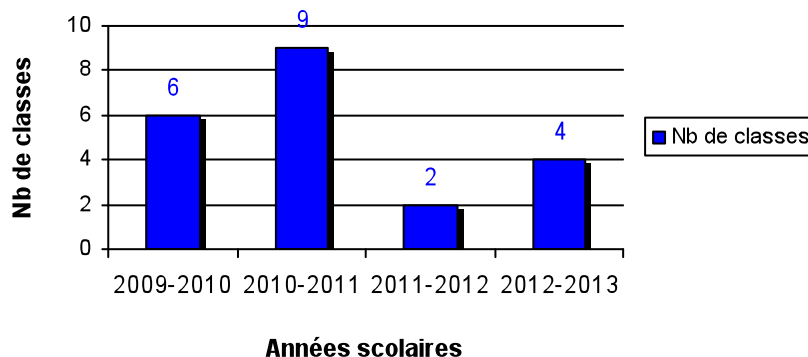
- L'eau dans la ville
- L'énergie, les transports et le réchauffement climatique
- La qualité de l'air et la météo
- L'alimentation
- La biodiversité

Ces ateliers sont organisés par des animateurs spécialisés, à raison de 4 séances annuelles par classe, avec pour objectif final de favoriser l'émergence d'une culture de développement durable chez les enfants afin qu'ils deviennent à l'avenir des « écocitoyens ».

➤ *Résultats*

En 2012-2013, 4 classes scéennes ont participé aux ateliers dédiés au développement durable, soit 100 enfants sensibilisés. Sur les 4 groupes scolaires présents sur le territoire, 3 ont participé à ces ateliers : l'école des Blagis, l'école du Centre et l'école des Clos Saint Marcel.

**Evolution du nombre de classes inscrites aux ateliers DD**



### **Finalité 3 : Valoriser l'identité urbaine et la qualité architecturale et paysagère**

#### **A. Objectif 9 : Préserver et affirmer la qualité des espaces publics**

##### Poursuivre la politique de gestion différenciée des espaces verts et limiter l'utilisation des produits phytosanitaires

Afin de préserver la qualité de ses espaces publics, la Ville veille dans un premier temps à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires qui sont à la base utilisés pour soigner ou prévenir les maladies des organismes végétaux.

Il existe plusieurs types de produits phytosanitaires (produits chimiques de synthèse ou produits naturels). En ce qui concerne les produits chimiques, ils sont généralement toxiques pour tout ou partie de l'environnement. Une utilisation excessive de produits phytosanitaires peut entraîner en effet la disparition de certaines espèces animales et végétales au profit d'espèces opportunistes. De plus, en passant par la terre, ils polluent également les eaux souterraines, d'où l'importance d'en limiter leur utilisation.

En complément, la ville de Sceaux a opté pour une gestion différenciée de ses espaces verts communaux afin d'adapter au mieux le niveau d'intervention en fonction de chaque site.

##### ➤ *Résultats*

La Ville a mis en place une politique de limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires pour la gestion des espaces verts. En complément et depuis 2012, elle cherche des solutions alternatives au désherbage chimique : utilisation de vapeur d'eau chaude pour le cimetière et le site de la Mairie, utilisation du système waipuna consistant à employer une mousse sans danger pour l'environnement et sans rejet toxique.

En ce qui concerne la gestion différenciée des espaces verts communaux, la Ville a opté pour les types d'entretien suivants au regard des différents sites identifiés :

Type de site	Type d'entretien	Exemples
Espace vert à vocation horticole affirmée/ Espace vert de prestige/sur emplacements très fréquentés	Entretien très soigné et fleurissement annuel important, engrais - arrosage manuel ou automatique - produits phytosanitaire biologiques si nécessaire	centre-ville, pôles de vie urbaine (quartiers commerçants), entrées de ville, sites remarquables, contre allée de l'église
Jardinières de sites très fréquentés	Entretien très soigné et fleurissement annuel important - engrais - arrosage manuel ou automatique - produits phytosanitaire biologiques si nécessaire	centre-ville, pôles de vie urbaine (quartiers commerçants), entrées de ville, sites remarquables
Espace vert à vocation horticole simple	Entretien suivi et fleurissement limité – arrosage limité –recherche d'une unité	axes structurants, voies départementales
Espace vert traditionnel	Conception simple, rustique, entretien soigné, tontes régulières – pas de fleurissement - peu ou pas d'arrosage - pas d'engrais ou produits phytosanitaires	cimetière, jardin de la Ménagerie, square des Imbergères, jardin de l'Eglise
Jardinières de zones 30 et de quartiers	Conception simple, rustique, régulièrement entretenu - plantations de vivaces - aspect graphique – pas de fleurissement - suppression des jardinières inutiles - convention d'entretien avec les riverains - pas d'engrais ou produits phytosanitaires	
Espace vert extensif	Entretien modéré, tontes réduites - peu ou pas d'arrosage avec de l'eau de ville - pas d'engrais ou produits phytosanitaires	jardin de la Mairie, quartiers, sentiers

## Finalité 4 : Préserver les ressources naturelles et limiter les pollutions

### A. Objectif 10 : Préserver, valoriser et sensibiliser à la biodiversité locale

#### Les ruches urbaines

Depuis mai 2012 et en collaboration avec une vétérinaire-apicultrice Scéenne, la Ville a installé des ruches dans les jardins de l'hôtel de ville. Cette action a pour objectif de lutter contre la disparition des colonies d'abeilles qui depuis quelques années sont fortement en déclin, avec des risques d'extinction avérés dans certaines régions du monde. Les abeilles sont indispensables puisqu'elles participent à la pollinisation de plus de 80% des plantes à fleurs. Leur disparition aurait donc de lourds impacts sur l'agriculture et la biodiversité. Cette action a également pour objectif de travailler sur des projets pédagogiques avec les enfants. D'ailleurs, chaque ruche est liée à une école et porte ainsi le nom du groupe scolaire auquel elle appartient. Les enfants se sont chargés de décorer la ruche qui leur avait été attribuée.

#### ➤ *Résultats*

4 ruches ont été installées initialement mais suite à un hiver rude (2012-2013), **1** seule ruche a permis de produire du miel à l'automne 2013 pour une récolte de **35** kg (sachant qu'en 2012, la première récolte effectuée sur les 4 ruches était de 30 kg). Face à ce constat, 3 nouvelles colonies ont été implantées à l'été 2013.

En complément, **5** combinaisons « enfant » ont été achetées en 2013 afin de permettre aux élèves de pouvoir s'approcher des ruches en toute sécurité. Des sorties terrain avec des enfants de l'école du Centre se sont ainsi déroulées en juin.

#### ➤ *Perspectives*

- Nouvelle récolte de miel à l'automne 2014.
- Rénovation des 4 ruches de l'hôtel de ville.

#### Le jardin partagé

En 2012 la Ville a mis en place un « jardin partagé », géré par l'association Espaces. Ce jardin est un réel espace vert cultivé et animé par les habitants de Sceaux, favorisant ainsi les rencontres entre générations et entre cultures.

#### ➤ *Résultats*

Fin 2013, le jardin partagé est composé de **30** parcelles individuelles. On dénombre également **40** adhérents (soit 40 familles), tout comme en 2012.

De plus, en 2013 un nouveau bac à compost a été installé ce qui porte à **2** le nombre de composteurs présents au jardin des voisins, sans oublier la présence d'**1** système de récupération des eaux pluviales. Les adhérents peuvent donc jardiner tout en respectant les principes mêmes du développement durable.

En matière d'aménagements, l'année 2013 a été marquée par l'aménagement de l'extrémité du terrain par une équipe en chantier d'insertion afin de rendre plus accessible le site. Cette même équipe a également réalisé des travaux d'aménagement visant à faciliter la plantation de vignes à l'avenir. Quant aux adhérents du jardin, ils se sont chargés de la création de parcelles collectives (plantation de rosiers grimpants, de courgettes, de potirons, d'arbres fruitiers, de menthe, de thym...) et de l'installation d'un hôtel à insectes afin d'augmenter la biodiversité du jardin.

Enfin, l'association Espaces organise également des animations à thèmes à raison d'**1** samedi par mois.

➤ *Perspectives*

- Aménagement d'un poulailler
- Installation d'un 3<sup>ème</sup> bac à compost

## **Finalité 5 : Sceaux, Ville exemplaire**

### **A. Objectif 11 : Le développement durable au cœur de l'activité des services de la Ville**

La ville de Sceaux attache une attention particulière à la prise en compte du développement durable dans le quotidien des services de la Ville. De la même manière, elle veille à informer et à sensibiliser l'ensemble de ses agents et de ses élus à cette thématique.

#### *➤ Résultats*

Depuis de nombreuses années, les services de la Ville procèdent au recyclage des cartouches et des toners des moyens d'impressions ainsi que des anciens PC selon les préconisations DEEE (déchets électroniques et électriques).

De plus, concernant le papier, les services de la Ville procèdent au tri du papier avec la mise en place d'un sac de tri dans chaque bureau, la réutilisation du papier en tant que feuilles de brouillon, le magazine municipal est tiré chez un imprimeur certifié Imprim'vert et utilisant du papier PEFC et, une réflexion générale est menée en interne sur les quantités d'impression pour chaque document à reproduire afin de limiter le gaspillage.

Au sein des crèches de la Ville, les agents utilisent des produits d'entretien éco-responsables tout en étant sensibilisés à leur bonne utilisation, l'usage de matériels jetables (principalement gants et serviettes de toilette) est limité et, les produits de saison sont favorisés pour la confection des repas.

Enfin, lors des buffets organisés par la Ville, des boissons bios sont systématiquement servies.

#### *➤ Perspectives*

- Sensibiliser les équipes en crèches à la maîtrise des consommations d'eau et de chauffage.
- Réflexion à mener autour des éco-crèches et de l'utilisation de nouveaux produits éco-labellisés (label Ecocert).
- Réflexion à mener concernant l'acquisition de nouveaux postes informatiques (type VESA) visant à réduire les bruits d'utilisation, la consommation d'énergie et à limiter la surface des locaux encombrée.
- Acquisition de nouveaux copieurs multifonctions afin de mutualiser les moyens d'impression (à terme, disparition des imprimantes individuelles et des photocopieurs).
- Intervention dans le cadre de la formation « environnement territorial » organisée en interne en direction des nouveaux agents de la collectivité.

### **B. Objectif 12 : La Ville élabore son diagnostic territorial de développement durable**

La ville de Sceaux est très attachée au développement durable et elle a en ce sens mis en place de nombreuses actions, à caractère transversal, avec le concours des différents services de la Ville. Ces initiatives se révèlent être un atout pour la mise en place d'une politique locale de développement durable avec la formalisation d'un plan d'actions en la matière.

➤ *Résultats*

En 2013, la ville de Sceaux s'est tournée vers Arcet Cotation afin de procéder à l'élaboration de son diagnostic territorial, préalable indispensable à la formalisation d'un plan d'actions répondant aux cinq finalités du développement durable. Ce diagnostic a pour objectif de mettre en avant les forces et les faiblesses du territoire, ses opportunités et ses menaces afin de définir des enjeux, auxquels le plan d'actions nous permettra de répondre. Enfin, celui-ci tiendra compte également des actions engagées par la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bievre dans le cadre de son agenda 21 communautaire. Cette « photographie » du territoire Scéen nous permettra de mieux comprendre et connaître notre territoire pour la mise en œuvre d'opérations concrètes et durables à Sceaux.

### **C. Objectif 13 : La Ville construit, rénove et réhabilite écologiquement**

Dans l'optique d'améliorer la performance énergétique de ses bâtiments communaux et donc de réduire ses consommations d'énergie, la ville de Sceaux œuvre pour que chaque opération d'aménagement réalisée soit conçue selon des critères de haute performance énergétique ou de très haute performance énergétique (remplacement de chaudières, rénovation des bâtiments, intégration d'énergies renouvelables, démarche HQE...).

➤ *Résultats*

Sur l'année 2013, les travaux réalisés par la ville de Sceaux ont essentiellement concerné le remplacement de chaudières en vue de réduire les consommations d'énergie et de limiter les déperditions énergétiques. Ainsi, la chaufferie de la MJC a été remplacée pour un montant de **12 743** euros HT ainsi que la chaudière du gymnase Chambord pour un montant de **1 591** euros HT.

➤ *Perspectives*

- La Ville continue de poursuivre son opération de requalification du complexe sportif des Blagis avec pour objectif la rénovation et l'agrandissement du gymnase. Cette rénovation se fera une nouvelle fois en tenant compte de la démarche HQE.

### **D. Objectif 14 : La Ville réalise son plan de déplacement d'administration**

Dans l'optique d'approfondir sa politique de développement des modes de déplacement doux, la ville de Sceaux a décidé en 2012 de réaliser un premier diagnostic territorial concernant la mobilité de ses agents. Cette étude avait pour objectif de dresser un bilan de la situation des agents en matière de déplacements (déplacements domicile-travail et déplacements professionnels) en vue de dégager des premières pistes d'actions pour aller vers un report modal.

En 2013, cette étude a été complétée par une nouvelle enquête, réalisée avec le concours d'un stagiaire, qui cette fois-ci était centrée sur les besoins et les attentes des agents en matière de déplacements. Les résultats de cette enquête nous ont permis d'évaluer la marge de report modal, de préciser les pistes d'actions éventuelles pour inciter au report modal, et surtout de les établir en tenant compte autant que possible des contraintes et des impératifs des agents.

➤ *Résultats*

480 agents ont été sollicités pour participer à l'enquête et, il y a eu 147 réponses (soit un taux de retour de **31%**).

L'étude réalisée a notamment montré que la majorité des agents de la Ville ayant répondu à l'enquête (**70%**) habitent dans la commune ou bien dans les communes limitrophes, ce qui rend possible l'utilisation des transports en commun et des modes de transport doux pour se rendre sur le lieu de travail. Concernant les déplacements professionnels, l'étude a révélé, qu'à l'heure actuelle, **70 %** des agents effectuant des déplacements dans le cadre de leurs missions utilisent les transports en commun, la marche à pied ou le vélo.

Les résultats de l'enquête ont également confirmé que la présence d'enfants dans le ménage influe fortement sur le choix du mode de déplacement. En effet, **68%** des agents ayant des enfants ont déclaré utiliser la voiture pour leurs déplacements domicile-travail contre **32%**.

Enfin, l'enquête a mis en avant la motivation des agents à abandonner la voiture particulière au profit de modes de transports alternatifs :

- Pour les déplacements professionnels, **57%** des agents automobilistes interrogés et réalisant des déplacements professionnels, déclarent être prêts à abandonner la voiture au profit de modes de transport alternatifs.
- Pour les déplacements domicile-travail, **45%** des agents automobilistes interrogés déclarent être prêts à abandonner la voiture au profit de modes de transport alternatifs.

**E. Objectif 15 : La Ville privilégie l'utilisation de modes de transport doux pour les déplacements professionnels**

En vue de réduire la dépendance à l'automobile et de concourir au développement des modes de déplacement doux pour les déplacements professionnels, la Ville a pris la décision en 2012 de renouveler sa flotte de véhicules en optant pour des véhicules électriques et/ou hybrides.

En complément et dans l'optique de favoriser l'utilisation du vélo, en 2011 la Ville a acheté et mis à disposition de ses agents cinq vélos (4 VAE + 1 vélo traditionnel) afin qu'ils puissent se déplacer à vélo durant la journée, qu'il s'agisse de déplacements professionnels comme de déplacements personnels (uniquement sur le temps de la pause méridienne).

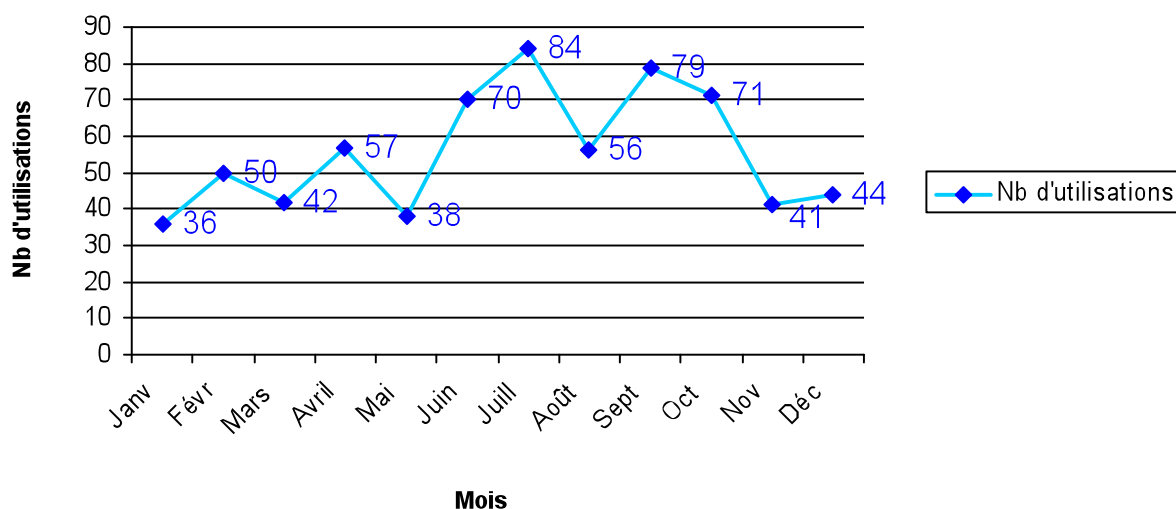
➤ *Résultats*

En 2013, la Ville a reçu **2** véhicules électriques (Renault Kangoo) qu'elle a intégrés à sa flotte de véhicules.

En ce qui concerne les cinq vélos (4 VAE + 1 vélo traditionnel) mis à disposition des agents de la Ville, en 2013 ils ont été utilisés au total pour **668** déplacements, ce qui représente une moyenne de **2** utilisations par jour. Néanmoins, sur environ 150 agents présents sur le site de l'Hôtel de Ville seuls 35 agents les ont utilisés, soit uniquement **23%** des agents.

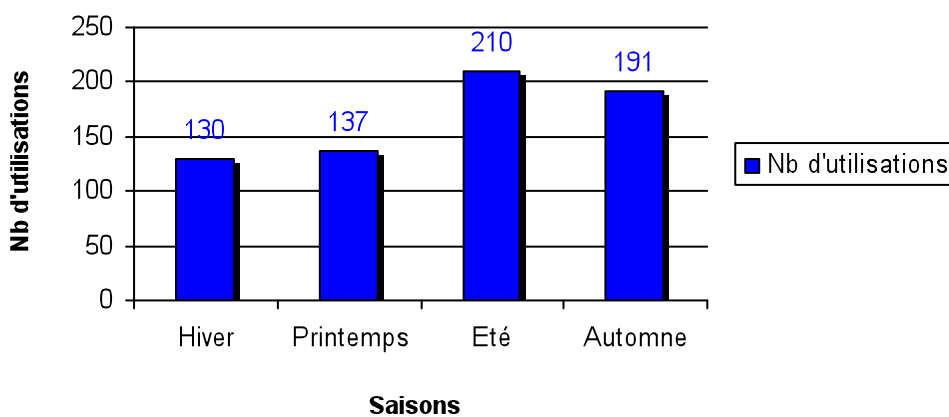


**Evolution de la fréquence d'utilisation mensuelle des vélos par les agents en 2013**



Par ailleurs, le graphique ci-dessous montre que la majorité des déplacements à vélo sont réalisés durant les beaux jours, plutôt que pendant la période hivernale (210 utilisations durant l'été 2013 contre 130 utilisations durant l'hiver).

**Evolution de la fréquence d'utilisation des vélos par les agents et par saison en 2013**



Enfin, on observe également que les VAE sont bien plus utilisés que le vélo traditionnel (environ 163 utilisations pour chacun des quatre VAE sur l'année 2013 contre seulement 14 utilisations du vélo traditionnel).

➤ *Perspectives*

- Etudier la possibilité de mettre en place une indemnité kilométrique pour les agents effectuant leurs déplacements domicile-travail à vélo.

## F. Objectif 16 : La Ville obtient des reconnaissances en matière de développement durable

### La Ville obtient de nouveau la certification Qualiville

Depuis 2011, la ville de Sceaux est engagée dans une démarche qualité au travers de la certification Qualiville. En effet, il est aujourd'hui important que les collectivités territoriales puissent répondre aux exigences croissantes de leurs administrés en termes d'accueil et de services. Dans ce contexte, prétendre à la certification Qualiville a été un moyen de proposer aux scéens un service toujours plus fort et performant, tout en mettant en avant les efforts réalisés par la municipalité.

La démarche Qualiville propose ainsi des modules de base (accueil, orientation, information, évaluation de la satisfaction des clients) et des modules facultatifs (vie scolaire, urbanisme, vie quotidienne) afin de pouvoir certifier les services souhaités.

#### ➤ *Résultats*

Délivrée par l'AFNOR, la Ville a de nouveau obtenu en 2013 la certification Qualiville pour ses services Sceaux info mairie et, Population et citoyenneté. Cette même année, la Ville a décidé d'aller encore plus loin et de soumettre un troisième de ses services à l'audit Qualiville. Le service Finances/facturation a ainsi obtenu pour la première fois en 2013 la certification Qualiville.

Cette certification témoigne d'un service public de qualité mais avant tout de la qualité du travail fourni par les agents de la Ville.

#### ➤ *Perspectives*

- Renouvellement en 2014 de la demande de certification pour les services Sceaux info mairie, Population et citoyenneté, et, Finances/facturation.

### La Ville obtient la Marianne d'or du développement durable

Le concours de la Marianne d'or du développement durable est un prix d'excellence national, permettant d'honorer les collectivités et les entreprises ayant mis en place des initiatives, actions et politiques exemplaires en matière de développement durable.

#### ➤ *Résultats*

En 2013, la ville de Sceaux a participé à ce concours en mettant en avant la politique globale en matière de mobilités durables qu'elle mène depuis des années et visant à encourager, faciliter et sécuriser la pratique du vélo en milieu urbain. Cette initiative lui a permis d'obtenir pour la première fois une Marianne d'or du développement durable.

### G. Objectif 17 : La Ville mobilise les habitants et les acteurs du territoire

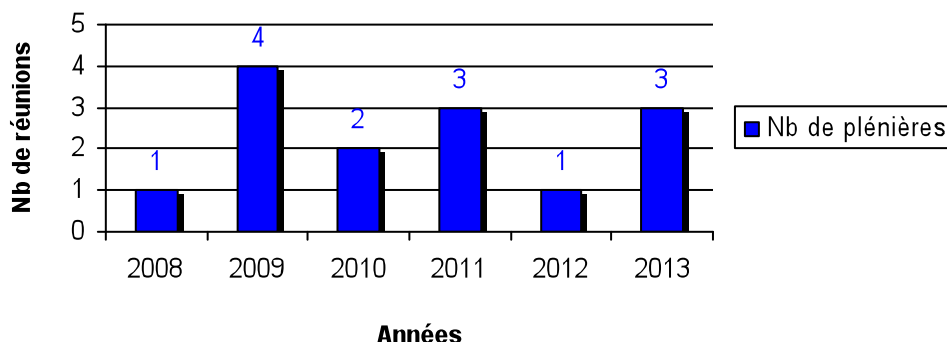
#### La Ville met en place un conseil local de développement durable (CL3d)

La ville de Sceaux a mis en place de nombreuses instances consultatives, dont une spécifiquement dédiée au développement durable. Créé en 2008, le conseil local de développement durable (CL3d) de la ville de Sceaux est une instance participative de sensibilisation, de réflexion, de consultation et de proposition. L'objectif des travaux du CL3d est d'encourager des évolutions, des changements individuels ou collectifs de comportement des acteurs publics et privés, de partager les compétences de chacun et de travailler dans un esprit de complémentarité. Dans ce cadre, le CL3d veille à ce que les décisions municipales s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable. A ce titre, il est chargé d'émettre un avis motivé sur toute question concernant des projets municipaux et sur sollicitation du maire.

#### ➤ Résultats

En 2013, **3** séances plénières se sont tenues et **3** groupes de travail ont été créés, portant sur l'aménagement du quartier des Quatre Chemins, l'amélioration de la logistique urbaine à Sceaux et, l'évolution du plan vélo qui avait vu le jour en 2007.

#### Evolution de la fréquence des séances plénières CL3d par année



#### ➤ Perspectives

- Lancement d'un nouvel appel à candidatures pour renouveler le CL3d.

### La Ville a créé un conseil local de santé mentale

Un projet pluriannuel en santé (2013-2015) a été défini, donnant la priorité aux actions en santé mentale. Dans ce cadre, la Ville a créé en 2013, en plus de l'existence du conseil local des professionnels de santé, un conseil local de santé mentale qui se révèle être une réelle plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux, la psychiatrie publique, les usagers et les aidants. Il a pour principale mission de définir des objectifs stratégiques et opérationnels en vue d'améliorer la santé mentale de la population scéenne.

#### ➤ *Résultats*

Le conseil local de santé mentale compte **47** membres en 2013. De plus, à la fin de l'année, on dénombre la tenue d'**1** réunion de comité de pilotage et de **4** réunions de comité technique avec en moyenne **22** participants à chaque réunion.

## **H. Objectif 18 : La Ville attentive au bien-être de ses agents**

### La Ville facilite l'accès à une protection sociale complémentaire et à une prévoyance santé

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la ville de Sceaux a instauré une participation aux cotisations pour la protection sociale des agents (mutuelles labellisées et prévoyance santé). Le montant de la participation s'élève à 10.69 € avec 3.56 € par enfant jusqu'au 2<sup>ème</sup> pour la mutuelle, et à 7.49 € pour la garantie maintien de salaire.

#### ➤ *Résultats*

A la fin de l'année 2013, les participations versées démontrent un accroissement du nombre d'agents couverts et une augmentation continue du nombre d'agents ayant souscrit à un contrat mutuelle ou prévoyance.

Ainsi, fin 2013 on dénombre **88** agents ayant souscrit à une mutuelle labellisée. Les contrats souscrits permettent d'assurer **124** personnes, agents et ayants droits, pour une participation de la Ville à hauteur de **9 200** euros.

Concernant la prévoyance, fin 2013 on dénombre **170** agents ayant souscrit à la garantie maintien de salaire (sur 470 agents au total, soit 36 %). Pour l'année 2013, la moyenne de la cotisation supportée par l'agent est de :

- 2.70 € en catégorie C
- 3.75 € en catégorie B
- 7.79 € en catégorie A

Pour la Ville, le coût de participation à la protection sociale en matière de prévoyance s'élève à **9 723** euros pour l'année 2013.

#### ➤ *Perspectives*

- Pour la prévoyance, avoir 50 % des agents ayant souscrit à un contrat d'ici la fin 2014.

### La Ville met en place des sessions sportives gratuites

La politique sportive de la Ville vise à permettre à l'ensemble des habitants de pratiquer le plus large panel d'activités sportives et depuis novembre 2013, cette politique a été étendue aux agents de la Ville. En effet, elle a mis en place gracieusement (le jeudi, sur le temps de la pause méridienne et le samedi matin) des cours d'activités physiques et sportives pour le personnel communal. Cette initiative vise notamment à prévenir les risques psycho-sociaux.

#### ➤ *Résultats*

Au total en 2013, on dénombre la tenue de **11** séances de sport (6 le jeudi midi et 5 le samedi matin) avec en moyenne **5** agents inscrits.

### La Ville élabore son guide du mieux travailler ensemble

Afin de garantir un juste équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, et de réguler l'activité quotidienne du travail, notamment l'impact des courriels et des réunions dans les relations professionnelles, le guide pour mieux travailler ensemble prévoit un certain nombre de préconisations.

#### ➤ *Résultats*

Le guide sera exploitable à la fin du premier semestre 2014 et il sera le deuxième guide issu d'une série RH.

#### ➤ *Perspectives*

- En 2014, dans le cadre de l'allongement de la durée de vie au travail et des enjeux RH à venir, un important travail sera mené sur les risques psychosociaux.